



**Proconseil Office de conseil viticole**  
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne  
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04  
 Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
 et des affaires vétérinaires (DGAV)  
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
 Tél. 079 941 09 18  
 Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 11 du 13 juin 2023

**Stade phénologique et météo** : La floraison va se généraliser dans le vignoble sous une météo clémente.

**Flavescence dorée** : le premier traitement insecticide est à placer cette semaine dans les périmètres de lutte obligatoire concernés.

**Mildiou** : risque variable selon les secteurs. Le temps sec limite le risque épidémique.

**Oïdium** : risque important, période de sensibilité maximale atteinte, protection sans faille à garantir.

**Quotas 2023** : ils sont maintenant disponibles, très peu de changements.

### Stade phénologique et météo

La vigne se trouve globalement au stade floraison, plus ou moins avancé. Les conditions météo actuelles sont favorables à son bon déroulement.

		
<b>H</b>	<b>I</b>	<b>J</b>
<b>Boutons floraux séparés</b>	<b>Floraison</b>	<b>Nouaison</b>
Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles.	Les ovaires commencent à grossir après la fécondation. Les étamines flétries restent souvent fixées à leur point d'attache.

Les précipitations du week-end ont majoritairement arrosé le Chablais et Lavaux, comme le montre le tableau suivant.

Dans de nombreux autres secteurs, l'irrigation des plantations, jeunes vignes et remplacements devient nécessaire.

La suite de la semaine devrait se dérouler sous le signe du soleil et des températures élevées, avec quelques passages nuageux sans averse. Les températures devraient atteindre les 30 °C ce week-end.

*Précipitations et températures moyennes du 6 au 12 juin 2023. Réseau de stations Agrometeo.*

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	1.8 à 8.4	20.1
Lavaux (6)	2.5 à 15.8	20.5
Chablais (5)	11.7 à 17.8	20.3
Orbe-Bonvillars (4)	1.4 à 4.7	20.2
Vully (1)	0.7	21.1

### Flavescence dorée

Sur les 9 périmètres de lutte du canton (651 ha), 6 périmètres (soit 201 ha) doivent appliquer 2 traitements insecticides contre les larves de *Scaphoideus titanus*, la cicadelle vectrice. Ce sont les périmètres de Cully, Aigle, Ollon, Lonay, Villeneuve et Roche. Ces deux traitements sont proportionnels au risque évalué localement et annuellement (suivi des populations de vecteur, nombre de ceps positifs lors de la campagne de contrôle de l'année passée).

Le 1<sup>er</sup> traitement est à placer cette semaine et le second traitement est à appliquer 10 à 12 jours plus tard. Le placement du 1<sup>er</sup> traitement est calculé pour anticiper la phase infectieuse (1 mois après l'éclosion des premiers œufs) et correspond au pic d'émergence des larves N1. Il est possible de mélanger les produits fongicides avec l'insecticide.

Ces traitements ne sont pas à l'origine des nombreux symptômes d'acariose qu'on a pu voir ce printemps, contrairement à une idée reçue qui circule cette année en particulier. En effet, ces attaques ont été observées dans toutes les régions viticoles. Les conditions chaudes et sèches de 2022 ont favorisé le développement estival des populations de l'acarien responsable (*Calepitrimerus vitis*) et les dégâts des fortes populations sont particulièrement visibles lorsque la végétation est

peu développée en début de saison (forte densité ravageur/surface foliaire). De plus, les conditions estivales 2022 ont été défavorables aux acariens prédateurs (typhlodromes), notamment à leurs nymphes qui supportent mal les fortes chaleurs. On observe d'ailleurs, dans tout le vignoble, des populations de typhlodromes réduites cette année. Enfin, des suivis réalisés par Agroscope, dans des vignes traitées aux pyrèthres et des parcelles voisines (5 sites), montrent que les traitements n'ont pas affecté les populations de typhlodromes, dont les densités sont même en général plus importantes dans les parcelles traitées que dans les zones témoins.

Les deux spécialités homologuées spécifiquement pour ces traitements (*Parexan* et *Pyrethrum*) sont issues des fleurs séchées de chrysanthèmes (extraction de pyréthrine). L'action de cette matière active est essentiellement de contact, avec une durée d'action limitée dans le temps, c'est pourquoi la qualité d'application est essentielle dans la réussite du traitement. Ces produits sont considérés comme moyennement toxiques pour les typhlodromes mais toxique pour les abeilles. Voilà pourquoi il est conseillé de passer très tôt pour éviter la présence de pollinisateurs dans la vigne et/ou de faucher toutes les lignes quelques jours auparavant (y compris SVBN).

L'application de cet insecticide est un compromis pour éviter une propagation épidémique de cette maladie qui décime des vignobles entiers.

*Un comparatif des deux jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir) est disponible en dernière page de ce bulletin.*

## Mildiou

### Situation et observations :

Le mildiou s'observe facilement dans l'ensemble du vignoble, sur feuilles et inflorescences. Heureusement, la belle sortie de grappes de cette année pourra compenser en partie ces pertes.

Si le temps sec, chaud et venteux est peu propice aux repiquages, on observe tout de même des sporulations en bordure d'anciennes taches, même dans les secteurs non arrosés. Attention à la rosée, aux secteurs peu ventilés, aux parcelles très vigoureuses et aux entassements de végétation.

Les précipitations de ce week-end, qui ont eu lieu au moment de la fin d'incubation dans certains secteurs, ont pu provoquer des contaminations secondaires. Compte tenu des fortes chaleurs, ces contaminations pourraient arriver en fin d'incubation rapidement, d'ici la fin de semaine (14 et 15 juin). L'apparition de nouveaux symptômes dans ces secteurs est à prévoir.

La météo prévue cette semaine est au sec, ce qui permet de limiter les risques dans les secteurs épargnés jusqu'à aujourd'hui.

### Risque moyen estimé :



*Le risque actuel dépend fortement de la présence de symptômes et des précipitations des derniers jours.*

Nb d'épisodes de précipitations	
Chablais	23
La Côte	13
Lavaux	18
Nord du canton	17
Vully	20

*Nombre d'épisodes de précipitations (données > 0mm, principalement orages) enregistrés dans les différentes régions viticoles entre le 1<sup>er</sup> mai et le 12 juin.*

### Stratégie :

Profiter des effeuilles pour ôter les feuilles avec taches dans les parcelles fortement touchées, afin de limiter l'inoculum au sein du feuillage, à proximité des grappes.

Dans cette période particulièrement cruciale, assurez-vous une protection sans faille. Si un traitement a été effectué fin de semaine passée, en fonction des prévisions météo en fin de semaine, il sera peut-être nécessaire de retourner samedi ou lundi.

NB : Si vous utilisez des produits systémiques, soyez conscient que la systémie est ascendante et qu'ils se concentreront dans les apex au bout de 48h et ce jusqu'à 7- 8 jours après traitement. Evitez donc un cisailage dans ce laps de temps.

### Stratégie mildiou en bio :

Une dose de 200 à 300 g/ha de cuivre métal peut être appliquée selon l'intensité des symptômes et des dernières précipitations.

Rappel : en cette période cruciale, un traitement face par face devrait être réalisé afin d'assurer une répartition optimale des produits. A minima, il s'agit d'alterner les rangs entre chaque passage.

## Oïdium

### Situation et observations :

Les symptômes sur feuilles, et de plus en plus sur inflorescences, sont régulièrement observés dans les parcelles sensibles.



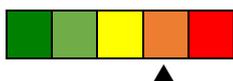
Figure 1: Bouton floral avec mycélium d'oïdium actif, Chardonnay région Morges, 08/06/23 Proconseil

Les inflorescences à floraison présentent une sensibilité maximale aux contaminations d'oïdium. La chute des capuchons floraux est une étape cruciale car les organes sous ces capuchons (ovaires puis baies en formation) n'ont pas été atteints par des produits de traitements jusqu'à présent et ne sont donc pas protégés.

Il s'agit également d'éviter la présence de mycélium sur les feuilles à proximité de la zone des grappes.

Les fortes chaleurs qui provoquent de l'évapotranspiration intense de la végétation entretiennent une certaine humidité ambiante favorable au développement de l'oïdium.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

Maintenez une protection sans faille et renouvelez régulièrement en fonction de la croissance des organes.

Surveillez vos parcelles historiquement sensibles pour raisonner la protection au cas par cas.

Si vous observez des parcelles fortement atteintes avec du mycélium actif (gris blanc), vous pouvez effectuer un traitement intercalaire spécifique oïdium, en face par

face, pour stopper son développement, soit avec du soufre mouillable à 6 kg/ha, soit un mélange de soufre mouillable (3 kg/ha) et de bicarbonate de potassium à 3 kg/ha.

Pour rappel, selon les règles PER, une intervention avec un poudrage de soufre ne doit s'effectuer qu'en cas de symptômes présents. Cette pratique n'est pas sans incidence sur la faune du vignoble.

### Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 4 à 4.8 kg de soufre par hectare selon le stade de la vigne et la sensibilité de la parcelle.

## Quotas 2023

Le département des finances et de l'agriculture a publié les quotas 2023.

Tous les cépages blancs AOC sont à 1.1kg/m<sup>2</sup>. Le Pinot noir est à 900g/m<sup>2</sup> sauf pour les Côtes de l'Orbe, Bonvillars et le Vully, où les quotas sont fixés à 1kg/m<sup>2</sup>. Gamay et Garanoir sont à 1kg/m<sup>2</sup> (1.1kg/m<sup>2</sup> pour le Vully) et les autres cépages rouges sont entre 900g et 1.1kg/m<sup>2</sup> selon l'appellation. Les quotas des premiers grands crus sont identiques à 2022, soit 1kg/m<sup>2</sup> pour le Chasselas et 800g/m<sup>2</sup> pour les cépages rouges.

Le tableau complet est disponible sur le site du canton : Economie / Agriculture et viticulture / Production vitivinicole / Contrôle de la vendange ou directement [par ici](#).

## VITI-QUIZ

Si vous voulez tester vos compétences en reconnaissance de maladies et ravageurs, un quiz photo est disponible sur le site de [vitiplus.ch](http://vitiplus.ch).



## Comparatif des jaunisses à phytoplasmes de la vigne (Bois noir et Flavescence dorée)

	Bois Noir	Flavescence dorée
<b>Symptômes</b>	Identiques (distinction possible entre les deux jaunisses uniquement via test PCR). Ils peuvent apparaître sur le cep entier ou seulement sur un rameau. NB : Les porte-greffes sont asymptomatiques. <div style="display: flex; justify-content: space-around; text-align: center;"> <div style="width: 30%;">                         Décoloration et enroulement des feuilles   </div> <div style="width: 30%;">                         Non-aoûtement des bois, port retombant   </div> <div style="width: 30%;">                         Flétrissement (ou absence) des grappes   </div> </div>	
<b>Période d'apparition des symptômes</b>	Fin juillet en moyenne (peut différer selon conditions climatiques, cépage...)	
<b>Principal vecteur</b>	<i>Hyalesthes obsoletus</i> (fulgore) 	<i>Scaphoideus titanus</i> (cicadelle) 
<b>Plantes hôtes principales du vecteur</b>	Ortie, liseron des champs, morelle noire	Vigne
<b>Origine de la contamination au vignoble</b>	Matériel végétal, vecteur infecté qui se nourrit sur un cep	
<b>Moyens de prévention et de lutte</b>	Signalement des ceps suspects obligatoire Plantation de matériel traité à l'eau chaude (destruction du phytoplasme)	
	Arrachage des ceps positifs vivement recommandé  Eviter de détruire les plantes hôtes pendant la période de vol des adultes (cf Modèle Bois noir Agrometeo)	Arrachage des ceps positifs obligatoire Lutte insecticide contre la cicadelle vectrice  Eviter de déplacer des vecteurs depuis les zones « contaminées » aux « zones indemnes », via matériel de cisailage par exemple
<b>Dissémination</b>	Lente et dispersée	Rapide et par foyer (en présence du vecteur)
<b>Comment signaler un cep symptomatique ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contactez un des vigneron relais (plus d'infos sur <a href="#">la page du canton dédiée</a>)</li> <li>- Contactez-nous ou le service phytosanitaire cantonal (Michel Jeanrenaud 021 316 65 66)</li> <li>- Scannez ce QR code et accédez directement au formulaire de signalement</li> </ul>	



Tableau 1: Comparatif des principales caractéristiques des deux jaunisses de la vigne. Inspiré de la fiche Agroscope "Jaunisses de la vigne : Flavescence dorée et Bois noir" AMTRA 2023. Crédits photos : Proconseil (symptômes) ; Agroscope (vecteurs)

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.